

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Bimbo Daycare inc.	Numéro de permis 910000	Date d'inspection Le 14 mars 2024
Nom de l'établissement Garderie Bimbo Daycare Inc.		Numéro de téléphone (506) 548-8069
Adresse 644 University Dr Bathurst NB E2A 2W6		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du 1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.	11(c)(ii)	31 janv. 2025	
Commentaires : 5 membres du personnel sont inscrits à la Formation d'éducation à la petite enfance du CCNB. Trois vont débiter au mois d'avril 2024 et deux vont débiter leurs formation en septembre 2024.			

Commentaires généraux
<ul style="list-style-type: none"> -Visite à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue -Ratio est respecté durant la visite -L'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive -Les jeux extérieurs se font deux fois par jour, si les conditions météorologiques le permettent -Le dîner ainsi que la collation sont servis aux enfants à des heures reconnues. -Le temps désigné aux siestes est adapté et répond aux besoins des enfants -Chaque enfant à un espace personnel à chacun et identifié par son nom pour y ranger ses effets personnels. -Affichés dans un endroit bien en vue sont les documents suivants; le permis et le rapport d'inspection, la routine quotidienne, le menu hebdomadaire, les procédures d'évacuation, le nom de l'administrateur/exploitant, le nom et le numéro de téléphone du mentor en assurance de la qualité et de l'inspecteur, les allergies constituant un danger de mort, un avis pour informer les parents de l'existence d'une maladie transmissible -Durant la visite, aucune boisson chaude n'a été retrouvée dans l'aire de jeu intérieur et extérieur des enfants -Une trousse de premiers soins et un téléphone sont accessibles sur les lieux ainsi que pendant des excursions hors du service de garde. -Tous les enfants qui font la sieste, on un lit portatif ou un matelas de sieste convenant à sa taille -L'écart demandé entre chaque équipement de sieste est respecté, les petits lits ou matelas sont étanches et lavable. -Les matelas de sieste qui mesurent au moins 5 cm d'épaisseur sont rangés de façon à éviter tout contact avec un autre matelas de sieste ou sont désinfectés des deux côtés après chaque usage

Commentaires généraux

-Discussion auprès de la directrice de l'usage des annexes 11 -Formulaire de signalement de maladie possible ainsi que l'annexe 12 – Formulaire de réintégration après exclusion et l'annexe 13 – Avis de présence d'une maladie et finalement l'annexe 14 – Rôle du parent, dans la gestion des maladies.

Observations : Durant la visite tous les groupes sont allés jouer dehors, une fois entrée ils se sont préparés pour le dîner. Une fois le repas terminé, les plus jeunes sont passés à la sieste et les plus âgés ont eu une période de jeux calmes. Une fois la sieste terminée les enfants sont allés jouer dehors.

Dans les salles de classe, j'observe davantage de documentations sous le format de constellations, des horaires expliquant les activités faites durant la journée. J'observe une augmentation considérable de littéracie et de chanson dans les salles de classe.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 14 mars 2024

Date

original signé par

Lisa Cyr

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 mars 2024

Date